

Sommet des élus locaux pour le Climat : Déclaration de l'Hôtel de Ville de Paris

Nous, élus locaux et régionaux des cinq continents, réunis à l'Hôtel de Ville de Paris ce vendredi 4 Décembre, réaffirmons notre engagement à lutter contre le dérèglement climatique. Nous déclarons solennellement que le changement climatique est un défi commun. Faire progresser les solutions en faveur du Climat est une responsabilité partagée : c'est une question de droits, d'égalité et de justice sociale. Lutter de façon efficace à l'échelle mondiale contre le changement climatique constitue l'une des plus grandes opportunités économiques du 21ème siècle. Cette action permettra également de protéger la santé publique et d'assurer un développement durable, attentif aux droits de l'Homme et à la condition féminine.

Nous sommes conscients que le changement climatique dû aux activités humaines a un impact sur la vie de millions de citoyens. Ses effets se feront ressentir pendant des dizaines d'années. Continuer sur la même trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre aura des conséquences désastreuses pour nos enfants, pour l'environnement et pour la biodiversité. Agir pour le climat est la seule voie possible. Dès lors que les villes abritent la moitié de la population mondiale et génèrent les deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les élus locaux et régionaux ont un rôle essentiel à jouer pour garantir un avenir sobre en carbone.

Nous soussignés, Maires, Gouverneurs, Présidents de régions et autres responsables de pouvoirs locaux, nous engageons collectivement à :

- Promouvoir et dépasser, dans toute la mesure de notre autorité, les objectifs de l'Accord de Paris 2015 négocié lors la COP 21,
- Produire et mettre en oeuvre des stratégies participatives de résilience et des plans d'action afin de s'adapter au nombre croissant de catastrophes liées aux changements climatiques d'ici à 2020,
- Réduire de 3,7 gigatonnes les émissions annuelles de gaz à effet de serre dans les zones urbaines d'ici 2030 (soit 30 % de la différence prévue entre les engagements nationaux actuels et les niveaux d'émissions recommandés par la communauté scientifique pour limiter le réchauffement à 2 degrés),
- Soutenir des objectifs ambitieux en faveur du Climat tels que la transition vers une énergie 100 % renouvelable sur nos territoires ou une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050,

- Nous engager dans des partenariats mutuels et avec les organisations internationales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile pour développer la coopération, mettre en oeuvre des programmes de renforcement des capacités, multiplier les solutions en faveur du Climat, élaborer des outils de mesure et promouvoir des mécanismes financiers innovants et les investissements verts.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, nous sommes prêts à soutenir l' « Engagement de Paris » présenté par la présidence de la COP21. Nous renforcerons les initiatives des réseaux de villes et de régions, en particulier la Convention des Maires, le Pacte des Maires, le Pacte des États fédérés et des Régions. Nous soutiendrons la plateforme NAZCA des Nations Unies ainsi que la Feuille de Route sur le Climat pour les Villes et Gouvernements Locaux, afin d'assurer la visibilité de ces initiatives. Nous reconnaissons également que nos collectivités ont besoin d'accéder plus facilement à la finance verte, de disposer d'une plus large autonomie budgétaire et d'une capacité réglementaire accrue afin d'amplifier leur action. Nous appelons à la responsabilisation de chaque niveau de gouvernement afin que chacun contribue au maximum de ses capacités à lutter contre le changement climatique.

Dans le cadre du Plan d'Action Lima Paris et en accord avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, nous coordonnerons notre action pour le Climat, dans la perspective de la Conférence HABITAT III de 2016. Ensemble, nous nous unissons avec les organisations internationales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile pour répondre au défi du changement climatique et protéger notre planète.

Contacts presse : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61